

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [93] (2005)
Heft: 1495

Artikel: L'éducation des femmes : condition du développement
Autor: E.J.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éducation des femmes: condition du développement

En 2004, 875 millions d'adultes dans le monde étaient analphabètes, dont les 2/3 étaient des femmes. 104 millions d'enfants, dont 60% de filles, n'avaient aucun accès à l'éducation. Pourtant la déclaration universelle des droits de l'Homme en son article 26 stipule que: «Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.»

E.J-R.

Les femmes et les filles restent donc, dans le monde, les principales exclues de la scolarité et de la formation, qui sont pourtant les conditions nécessaires non seulement à leur pleine intégration sociale, mais encore au développement des pays dits émergents. Par exemple, selon Véronique Veyrassat d'Aide et Action Suisse (voir encadré) «les pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas scolarisé assez de filles au cours des trente dernières années, ont un PNB inférieur de 25% à ce qu'il aurait été si ces pays avaient donné toutes leurs chances aux filles». Car de l'éducation des femmes dépend la capacité des familles à exercer une activité lucrative suffisante et partant, être à même de se loger, de se nourrir et de se soigner correctement. Cependant la pauvreté est un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir. Car si le manque d'éducation et de formation nuit au développement économique, l'absence de développement économique empêche les populations d'avoir accès à l'éducation et à la formation. Et pour les femmes, c'est d'autant plus vrai que si une famille n'a les moyens de scolariser qu'un de ses enfants, ce sera presque toujours le garçon.

«Les pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas scolarisé assez de filles au cours des trente dernières années, ont un PNB inférieur de 25% à ce qu'il aurait été si ces pays avaient donné toutes leurs chances aux filles»

Alertés sur ce problème, des dirigeants du monde entier avaient décidé en 2000 lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies d'un pacte baptisé «Objectifs du millénaire pour le développement» et parmi ces objectifs figurait: atteindre l'égalité des sexes dans l'accès à l'éducation en 2005. Ce beau projet n'étant pas concrétisé, loin s'en faut, plus de 500 ONG ont décidé de s'organiser, avec le soutien de l'UNESCO, afin que les intentions deviennent réalité et ont lancé «la Campagne mondiale pour l'éducation» dans le dessein de sensibiliser tant les opinions et les gouvernements que les institutions internationales et autres bailleurs de fonds sur les conséquences désastreuses d'un accès restreint des femmes à l'éducation.

Dans le cadre de cette campagne, Hélène Rama Niang, une des responsables d'Aide et Action Afrique, est venue au printemps dernier en Suisse afin d'expliquer les problèmes et les besoins spécifiques du continent africain.

L'émilie: Quels sont les facteurs qui empêchent encore les filles africaines d'avoir un plein accès à l'éducation ?

Hélène Rama Niang: Ce sont des facteurs à la fois économiques, culturels et politiques. En Afrique, la gestion économique familiale et communautaire confère au garçon un statut particulier qui diffère de celui de la fille. Le stéréotype est toujours le même: aux garçons reviennent les tâches de la production, aux filles celles de la reproduction. À cela s'ajoute des craintes identitaires: les familles veulent protéger les filles de «la perversité occidentale», s'assurer de leur virginité au mariage, donc elles se méfient de l'école et marient les filles très jeunes. Ces craintes se voient renforcées par le

fait que c'est encore presque toujours la langue du colonisateur qui est enseignée dans les écoles. L'école reste donc un mode de transmission du savoir à «l'occidentale». À cela s'ajoute, que tous les villages n'ont pas de classe. Il n'est pas rare que les enfants doivent parcourir 20 kilomètres matin et soir pour se rendre à l'école. Souvent les écoles ne sont pas équipées, il n'y a ni eau courante, ni toilettes; et dans une bonne partie des classes, il n'y a qu'un-e enseignant-e pour 80 élèves. Ces conditions n'aident pas à rassurer les parents, ils ont l'impression que leurs enfants sont perdus et évidemment ils s'inquiètent encore plus pour leurs filles que pour leurs garçons. De plus, parfois, scolariser les femmes et les filles implique des aménagements pour que l'économie de la communauté n'ait pas à en souffrir. En sus de l'école, par exemple, il faut construire un moulin afin que les femmes soient libérées de leurs travaux de grains.

L'émilie: Comment sortir de cette situation ?

H.R.N.: Il faut travailler dans le respect et surtout selon les besoins des populations locales. Car si la condition des femmes et des filles ne peut évoluer que grâce à l'éducation, l'éducation ne peut se faire si elle va à l'encontre des habitudes et des croyances des gens. Il faut donc aller à la rencontre des populations et discuter directement avec elles, par exemple dans notre programme au Sénégal il y a des responsables de zones rurales et périurbaines qui gèrent des animateurs ou animatrices (dont une grande majorité d'autochtones) qui sillonnent les villages, discutent avec les parents et les enseignants pour connaître leurs besoins et voir comment y répondre au mieux.

Actualités

L'émilie: Les Etats et les organisations internationales ont-elles réellement la volonté de soutenir ce genre de développement éducatif ?

H.R.N.: Une bonne partie des élites africaines ont été éduquées à l'occidentale, et forme un personnel administratif peu en phase avec les besoins des populations. Même si, une pensée panafricaine a vu le jour et que des intellectuel·le·s africain·e·s essaient de repenser une pédagogie qui corresponde mieux à la réalité africaine. Cependant le principal problème demeure. Les Etats africains n'ont pour la plupart pas les budgets nécessaires à la mise sur pied de programmes d'éducation égalitaires et gratuits. Les Etats sont donc obligés de faire appel aux bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les pays du G8. Ces derniers posent des conditions quant à l'utilisation de l'argent prêté.

Très souvent, ils imposent des structures faites pour des économies de marché, peut-être adaptées dans les pays développés, mais souvent catastrophiques pour les pays en voie de développement ou dits émergents. En effet, ces structures prennent très peu en compte les populations pour lesquelles, le service public lié aux besoins sociaux de base tels que l'éducation, doit être assuré. Alors que les politiques imposées visent en priorité «la croissance économique» et se soucient très peu des incidences sur les populations. Ces organismes peuvent d'autant plus imposer leurs dures politiques, qu'il existe dans beaucoup de pays d'Afrique de profondes lacunes en matière de bonne gouvernance. La démocratie et l'état de droit sont essentiels dans beaucoup de pays africains. Il est donc d'autant plus important de miser sur la capacité des communautés à s'organiser et sur la capacité d'émulation des populations.

Autre exemple : à Dakar, il y a une bibliothèque où des femmes de tous âges, alphabétisées ou non, se retrouvent pour échanger et apprendre les unes des autres. Ainsi les grandes sœurs peuvent apprendre à lire à leurs petites sœurs et même à leurs mères et vice-versa. Il faut également trouver les langues d'enseignement adéquates, des langues qui sont parlées localement et qui sont déjà codifiées, mais qui ne soient pas un facteur de divisions ethniques. Il faut des langues unificatrices, qui permettent aux gens de s'enraciner dans leur culture, tout en leur permettant aussi de s'ouvrir sur le monde. Toute la difficulté réside dans le fait de créer des écoles qui ne dispensent pas qu'un enseignement communautaire, fondé par exemple sur la religion, mais qui ne soient pas non plus une pure importation coloniale ou occidentale, sans aucun lien avec la culture locale. Cela nécessite un travail, certes difficile, mais indispensable, car c'est la seule voie pour que les populations en général, et les femmes en particulier, puissent accéder à la vie économique et civique, pour qu'elles puissent comprendre les codes de leurs sociétés et opérer des choix émancipateurs. Si les femmes n'ont pas la possibilité d'acquérir une conscience, un certain recul sur leur condition, elles ne peuvent pas la changer.

Aide et Action: en faveur de l'éducation des filles

Aide et Action est une ONG créée en 1981 spécialisée dans les problèmes de scolarisation des enfants des pays dits émergents. Aide et Action Suisse a d'abord été une antenne de bénévoles et depuis 2002 s'est constituée en association de droit suisse. Sa mission est de recueillir les fonds nécessaires à ses projets sur le terrain, que ce soit sous forme de dons ou de parrainages, ainsi que de sensibiliser le public suisse au problème de l'éducation à travers le monde. Un parrainage coûte 35 Fr. par mois et sert à financer une classe, une école ou encore un projet particulier. Sur le terrain, l'organisation travaille, avec l'aide d'environ 600 collaborateurs locaux, en partenariat avec les associations indigènes afin de les aider à monter les projets éducatifs les plus appropriés à la situation locale.

Pour toute information supplémentaire: info@aide-et-action.ch ou Aide et Action Suisse, 154 rte de Malagnou, 1224 Chêne-Bougeries, CP 338, CCP 17-611450-4.